



Maclas (42) Samedi 10 et Dimanche 11 Juillet

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre engagement.

Tout pilote se présentant avec cette confirmation ci dessous, doit-être impérativement inscrit dans la liste des pilotes correspondant à l'épreuve sur le site Internet du championnat.

**Accès : Autoroute A 7, en venant du Nord : Sortie Chanas et direction Annonay
en venant du Sud : Sortie Condrieu, N 86 direction St Pierre de Bœuf (Suivre fléchage)**

Le pointage licence se fera dès votre arrivée dans le Parc Coureur, le **Vendredi 9 Juillet** à partir de **16h jusqu'à 18h** et le **Samedi 10 Juillet** de **8h30 à 12h, horaire supplémentaire pour les catégories Pro de 14 h à 16 h**
Merci de bien prévoir votre licence et confirmation d'engagement avec vous.

Les contrôles technique + Transpondeurs se feront dans le Parc Coureur le **Samedi 10 Juillet** à partir de **8h30 jusqu'à 12h30** pour les **Catégories Amateur** et de **14h00 à 18h30** pour les **catégories Pro**.

Le Parc Coureur restera ouvert pendant la Nuit, merci tout de même de rester discret à votre arrivée pour le respect des autres pilotes déjà sur place, **un vigile assurant la sécurité veillera aussi à faire respecter cette discrétion à partir de 23 h dans la nuit du Samedi au Dimanche**. Merci pour votre compréhension.

vos numéro de course et quelques infos à suivre sur www.championnatdefrancepitbike.com.

Chaque pilote se verra remettre 4 badges :

- pilote

Zone de panneautage prévue à cet effet : Attention Zone exclusivement réservé aux personnes dans le but de panneauter son pilote et non pour suivre la course.

- mécanicien panneauteur, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours

Sans accès piste

-2 accompagnateurs

*le soir de la course, un espace poubelle pour laisser vos déchets sera à votre disposition, près de l'entrée du parc pilotes. Tout Feu ou Barbecue naturel est strictement interdit.

***Dès votre arrivée à votre emplacement du parc pilotes, il sera interdit de rouler avec votre Pit Bike sans casque. L'accès à la pré grille se fera en poussant votre mini, moteur éteint. Tout pilote ne respectant pas ces règles se verra automatiquement disqualifié.**

Nous vous rappelons que tout pilote est responsable de ses actes et de son matériel sur et en dehors de la piste, ainsi que des actes de ses accompagnateurs.

Cette confirmation d'engagement est obligatoire lors du pointage, elle devra être signée, datée, précédée de la mention lu et approuvé, et remise à l'organisation lors de votre pointage.

En cas de blessure ou de Maladie, pour tout remboursement d'engagement, certificat médical au plus tard 72 h avant l'épreuve (cachet de la poste faisant foi) voir dans le règlement officiel 2010.

Numéro + catégorie :

Signature précédée de la date et de la mention « lu et approuvé » :

Merci pour votre rigueur et Bon Ride à tous ! Cyril Porte



SARL CYRIL PORTE CONCEPT

13 lotis crêt de la vigne haut - 42 530 St Genest Lerpt

cpconcept@aol.com

www.cyrilporteconcept.com

SIRET : 493 626 469 00016 APE : 524c